



COMPTE RENDU DE LA REUNION DU BUREAU du 03 10 2017

Présents : Pénélope LE NU, Josiane NIRON, Catherine SOULAIN, Patrick ABIVEN, Alain GIBOIRE et Yann SEYRIG

Il fallait entériner la décision de nomination du nouveau président, C'est donc Patrick ABIVEN qui succède à Catherine SOULAIN.

(Une déclaration au JO à faire. Remise d'un chéquier avec modification de la signature auprès de la banque)

Après quelques mots d'introduction, Patrick propose de faire un état de lieux de l'association. A ce jour celle-ci comporte 27 membres cotisants. Ceux-ci participent, de façon aléatoire, à la mise en place de la distribution du mardi soir. Il semble que les personnes non affiliées à un contrat de légumes ne se sentent pas concernées !

Il y a peu d'animations autour de l'AMAP et en direction de nos producteurs. L'association manque de visibilité bien que présente sur certaines manifestations gaciliennes. C'est parfois la notion de « contrat » qui est un frein. Le contexte très rural doublé d'un revenu moyen par habitant peu élevé, ne facilite pas l'adhésion ! Beaucoup de gens possèdent un jardin qui subvient à leurs besoins courants.

L'AMAP est considérée, bien souvent, comme un marché de producteurs et non comme une action « militante » !

Le constat est clair : il faut redynamiser notre association !

Plusieurs pistes sont évoquées :

- Distribution de flyers pour se faire connaître
- Bouche à oreille dans nos milieux professionnels ou privés avec invitation à venir le mardi pour voir les produits proposés
- Petit espace de convivialité le mardi soir autour d'une boisson par exemple
- Mini-conférences d'1/4 d'h – 20mn par un producteur le mardi soir pendant 1h30.
- Participation systématique aux évènements gaciliens
- Portes ouvertes et participation à la connaissance du milieu agricole chez nos producteurs
- Comparatif des prix de ventes des produits avec les GMS par un relevé de prix
- Délocalisation, à un rythme à définir, de la distribution du mardi chez nos producteurs
- Fourniture de recettes de cuisine avec les paniers
- Repas de fin d'année
- Reversement d'une partie de la cotisation (1^e ?) à une association œuvrant pour une agriculture biologique

J'espère ne rien avoir oublié ! Nous ne manquons pas d'idée ! Nous avons conscience que l'AMAP n'est pas une association comme une autre. Passer de consommateurs à « consom'acteurs » est une démarche éco-citoyenne. Il faut insister sur le fait que privilégier les circuits courts, c'est un impact économique positif à moyen terme. Agir sur notre empreinte carbone en respectant la saisonnalité des produits l'est tout autant ! De plus c'est aussi avoir une action sur la pérennité de nos emplois qui empêchent que nos zones rurales ne se vident. Enfin garantir des produits libres de tous pesticides ou d'OGM sonne comme une évidence en matière de santé publique !

Si nous sommes convaincus de tout ceci, il reste un long chemin à parcourir pour éveiller les consciences. Alors si déjà nous arrivons à mettre en place quelques actions significatives avec ce leitmotiv, nous augmenterons notre nombre d'adhérents ! C'est une discussion du bureau, il faut maintenant partager nos idées et nos envies avec nos producteurs !

Je vous remercie de votre action et à très bientôt !

(Nous n'avons pas fixé de prochaine réunion mais des échanges informels par mails ou tel sont souvent productifs !)

Amicalement,

Le Président,
Patrick ABIVEN